



NOTE D'INFORMATION AUX ELEVEURS

le 1^{er} septembre 2014

**QT -
Qualité
Traçabilité**

Objet : EVOLUTIONS DES CAHIERS DES CHARGES VPF et QT

Madame, Monsieur,

En mai 2011, les représentants professionnels de la filière porcine ont souhaité que la marque VPF devienne le moyen privilégié pour étiqueter toutes les viandes fraîches ou servant à la fabrication des produits de charcuterie élaborés à partir de **porcs d'origine France**.

Le nouveau cahier des charges VPF (révision 10) diffusé en juin 2011 comporte uniquement des critères garantissant l'origine française des porcs, porcelets et cochons. Le respect de ce cahier des charges VPF permet l'apposition :

- de la lettre « F » sur les carcasses à l'abattoir,
- du logo « Le Porc Français »  (qui remplace le logo VPF depuis 2014 sur les viandes et les produits de charcuterie issus des carcasses « F »).

L'ancienne version du cahier des charges VPF devient désormais le cahier des charges QT - Qualité Traçabilité. Il comporte un ensemble de critères qualitatifs garantissant :

- l'origine Française des porcs, porcelets et cochons et leur traçabilité (démarche Le Porc Français),
- les bonnes pratiques d'élevage et notamment la prise en charge de la douleur post opératoire lors de la castration des porcelets et le respect de la démarche « aiguille cassé ».

Le respect du cahier des charges QT permet l'apposition de la lettre « T » sur les carcasses à l'abattoir.

En résumé :

Avant mai 2011 1 cahier des charges	Aujourd'hui 2 cahiers des charges	Démarche de l'éleveur
Cahier des charges VPF comportant : - Origine France des animaux ET - Bonnes pratiques d'élevage (critères qualitatifs)	Cahier des charges VPF comportant : - Origine Française des animaux et traçabilité (né, élevé, abattu et transformé en France). Identifié par le logo « Le Porc Français » 	Engagement de l'éleveur auprès de son Association Régionale Porcine (Cf. verso)
	Cahier des charges QT – Qualité Traçabilité comportant : - Origine Française des animaux et traçabilité, - Bonnes pratiques d'élevage dont éléments récents (démarche « aiguilles cassées » et prise en charge de la douleur post opératoire à la castration)	Référencement du site d'élevage par une Organisation de Producteurs ou un Organisme Certificateur

ATTENTION : Pour être référencé QT, un site d'élevage doit OBLIGATOIREMENT être engagé VPF pour les porcs charcutiers et les porcelets et en respecter les critères.

Pour des raisons juridiques, il est indispensable :

- que vous confirmiez votre engagement à la démarche VPF,
- et si vous souhaitez vous engager dans QT, que vous fassiez le nécessaire auprès de votre Organisation de Producteurs ou d'un Organisme Certificateur pour référencer votre site d'élevage à la démarche QT- Qualité Traçabilité.

Sans retour de cet engagement à VPF ou à VPF et à QT au 1^{er} mars 2015, votre site sera déréférencé.

Aussi, vous trouverez ci-joint une fiche d'engagement dans laquelle vous pouvez vous engager soit à la démarche VPF uniquement, soit aux deux démarches VPF et QT.

Jacques LEMAITRE

Président de l'association VPF



NOTE D'INFORMATION AUX ELEVEURS

le 1^{er} septembre 2014

**QT -
Qualité
Traçabilité**

Dans tous les cas de figure, si vous avez des interrogations, prenez contact avec votre Organisation de Producteurs ou votre Association Régionale Porcine.

Liste des Associations Régionales Porcines référentes pour les démarches VPF et QT :

Région	Association Régionale Porcine	Contact
Alsace	COPVIAL Rue de l'Abattoir - 67170 BRUMATH	Romain GERUSSI 03 88 64 67 00
Aquitaine	INPAQ Abiopôle - Route de Samadet - 64410 ARZACQ	David DUTOYA 05 59 04 49 35
Auvergne + Limousin	IPAL Cité régionale de l'Agriculture - 9, allée Pierre de Fermat 63170 AUBIERE	David PASSAT 04 73 28 77 81
Bourgogne	INTERPORC Bourgogne 3, rue du Golf - 21800 QUETIGNY	Catherine CHALLAN BELVAL 03 80 48 43 38
Bretagne	UGPVB 104, rue Eugène Pottier - CS 26553 - 35065 RENNES Cedex	Laurie DETRIMONT 02 99 65 03 01
Centre	URGPP et ARIPORC Centre 1, avenue de Vendôme - BP 1306 41013 BLOIS Cedex	Véronique PELLETIER 02 54 56 06 20
Champagne Ardenne	INTERPORCS Champagne Ardenne Chambre d'agriculture de la Marne - Complexe agricole du Mont Bernard - Route de Suippes - CS90525 51009 CHALONS-EN-CHAMPAGNE Cedex	Emilie RUBAT 03 26 64 90 17
Franche-Comté	INTERPORC Franche-Comté Valparc - Espace Valentin Est - 25048 BESANCON Cedex	Florence PIERRON 03 81 54 71 70
Languedoc Roussillon	PORC D'OC Maison des Agriculteurs B - Mas de Saporta - CS 40022 34875 LATTES Cedex	Delphine ANTOLIN 04 67 06 23 60
Lorraine	ALIPORC 5, rue de la Vologne - 54524 LAXOU Cedex	Jean-Luc CLAIRE 03 83 96 63 58
Midi Pyrénées	MIDIPORC 2, avenue Daniel BRISEBOIS - BP 82256 31322 CASTANET TOLOSAN Cedex	Jean PERRIN 05 61 73 77 80
Normandie	ARIP Normandie 2, avenue du Pays de Caen - 14914 CAEN Cedex 9	Christiane GASNEREAU 02 31 70 88 58
Nord + Picardie + Île de France	INTER-PORC Nord Picardie 56, avenue Roger Salengro - BP 136 62054 St-LAURENT BLANGY Cedex	Gwendoline DESAILLY 03 21 07 81 48
PACA	Maison Régionale de l'Elevage 570 Avenue de la Libération 04 100 Manosque	Nathalie ESPIE 07 86 12 56 10 04 92 52 85 02
Pays de la Loire	CRP Pays de la Loire 9, rue André Brouard - BP 70510 49105 ANGERS Cedex 02	Dominique BELLANGER 02 41 18 60 20
Poitou Charente	ARPPC BP 50002 - 86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR	Gilles CORVAISIER 05 49 44 74 81
Rhône Alpes	INTERPORC Rhône Alpes Arapole - 23, rue Baldassini - 69364 LYON	Martine DEBUT 04 72 69 91 97